

SOUTENEZ-NOUS !

VOS AVANTAGES FISCAUX

IMPÔT SUR LE REVENU

Déduisez 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE

Déduisez 75% du montant de votre don, avec un plafond de 50 000€.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Déduisez 60% du montant de votre don, dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires.

NOS 5 PRINCIPES FONDATEURS

1. FRATERNITÉ

Nous agissons selon une culture de la rencontre fondée sur notre expérience de terrain. Tous les acteurs de JRS France accueillent et accompagnent, telles qu'elles sont, les personnes déplacées de force dont ils respectent la liberté, la culture et la situation. Ils acceptent de ne pas tout comprendre de leur histoire.

2. PARTENARIAT

Grâce à la concertation et la collaboration avec des associations et institutions expertes, nous agissons plus efficacement.

3. DIVERSITÉ

Nous assumons chacun nos identités et nos convictions propres, non pas en gommant nos différences, mais en les acceptant et en les respectant.

4. HUMILITÉ

L'action de JRS France est mise en œuvre par un réseau de bénévoles et salariés, conscients de leurs limites et de la modestie de leur action.

5. INNOVATION

Nous sommes attachés à la logique d'innovation, et sommes sans cesse à la recherche de nouvelles pistes pour l'accompagnement, le service et la défense des droits des personnes déplacées de force.

La relecture d'expérience est un moyen fondamental pour reconnaître les réussites comme les échecs et ajuster nos décisions.



JRS FRANCE - 12 RUE D'ASSAS - 75006 PARIS

SECRETARIAT@JRSFRANCE.ORG - 01 44 39 48 19 - WWW.JRSFRANCE.ORG

 JRS.FRANCE  @JRS_FRANCE


JRS France
accompagner · servir · défendre


JRS France
accompagner · servir · défendre

ÊTRE AUX CÔTÉS
DES RÉFUGIÉS

conception graphique : yly.keomany@gmail.com - 06 67 32 46 36 / crédits photos : ????????????



« La rencontre personnelle avec les réfugiés dissipe les peurs et les idéologies déformées, et devient un facteur de croissance en humanité, capable de laisser place à des sentiments d'ouverture et à la construction de ponts. »

Pape François, Angélus du 18 juin 2017

L'association JRS France (Jesuit Refugee Service) lutte contre l'exclusion sociale des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Le principe fort qui dirige nos actions est de « donner priorité aux situations où les besoins sont les plus grands et non pris en charge par les autres acteurs ».

Notre vocation est d'accompagner les demandeurs d'asile et les réfugiés, de les servir et de défendre leurs droits. Nos programmes sont fondés sur une action de terrain et de proximité, mise en œuvre par nos antennes locales : programmes d'hospitalité et d'hébergement temporaire, d'accompagnement juridique et d'intégration culturelle et professionnelle.

Chaque jour, tous les acteurs de JRS France montrent que la rencontre efface la crainte de l'étranger au profit de la confiance et de la fraternité.

L'association est soutenue par la Fondation JRS France, reconnue d'utilité publique, sous égide de la Fondation Caritas, créée par le Secours Catholique.

www.jrsfrance.org

POUR QUI ŒUVRONS-NOUS ?

JRS France œuvre pour les personnes déplacées de force de leurs pays d'origine. Demandeurs d'asile ou réfugiés, ces majeurs sont pour la plupart victimes de l'isolement et de l'exclusion sociale.

NOS PROGRAMMES

Chaque jour, les bénévoles et salariés de JRS France agissent ensemble pour mettre en œuvre des programmes centrés sur l'action de terrain et la culture de la rencontre, sans distinction sociale, ethnique ou religieuse.



ACTIF AU NIVEAU NATIONAL DANS 31 ANTENNES

Le programme propose une hospitalité et un hébergement provisoire et gratuit au sein d'un réseau national de familles et de congrégations religieuses, pour une personne dont la demande d'asile est en cours de procédure et qui est laissée à la rue, faute de place dans le Dispositif National d'Accueil. Cette hospitalité peut durer jusqu'à 9 mois, avec un changement de famille toutes les 4 à 6 semaines. L'accompagnement individuel de l'accueilli est assuré par un tuteur, lien indispensable avec la famille d'accueil.

OUVRIR SA PORTE



ACTIF EN RÉGION PARISIENNE ET DANS D'AUTRES ANTENNES

Le programme permet à des jeunes (ou moins jeunes), qu'ils soient demandeurs d'asile ou réfugiés, étudiants ou jeunes professionnels français, de se rencontrer et de se connaître autour d'activités communes et créatives qu'ils co-animent sur un pied d'égalité. Les membres sont ainsi acteurs d'un programme qu'ils construisent ensemble. En favorisant le "Faire avec" plutôt que le "Faire pour", l'association permet aux membres de reprendre confiance en eux et en la vie, et fait ainsi le pari de la réciprocité.

LE PARI DE LA RÉCIPROCITÉ



ACTIF EN RÉGION PARISIENNE ET DANS 17 AUTRES ANTENNES

Pour contribuer à l'intégration sociale, professionnelle et culturelle des demandeurs d'asile et des réfugiés, JRS France propose un programme d'apprentissage du français, avec une pédagogie différenciée pour s'adapter et répondre aux besoins de chacun, pour un nombre restreint d'étudiants par cours, afin de permettre une attention spécifique à chaque participant.

LA JOIE D'APPRENDRE



ACTIF EN RÉGION PARISIENNE ET DANS 15 AUTRES ANTENNES

Le programme propose aux réfugiés un accompagnement individuel au travers d'un parcours de formation et de préparation à la vie professionnelle, en partenariat avec différentes entreprises et associations.

SE LOGER, SE FORMER, TRAVAILLER



ACTIF EN RÉGION PARISIENNE ET DANS CERTAINES ANTENNES

Aide à l'enregistrement d'une demande d'asile, préparation du dossier à l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides, défense à la Cour Nationale du Droit d'Asile, obtention de visas et des titres de séjour, rapprochement familial, droit à la domiciliation, questions de procédures administratives complexes... Autant de démarches bénéficiant d'un accompagnement individuel.

ORIENTER, CONSEILLER, DÉFENDRE



L'accès effectif au travail, à l'hébergement, à l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, à la formation professionnelle et à la protection constitue les principaux axes du plaidoyer de JRS France. Ce plaidoyer se concrétise par des propositions au niveau législatif, des créations d'outils pratiques (plateforme Comprendre pour Apprendre), des débats et des rencontres avec les pouvoirs publics, les associations et les institutions pour coordonner des actions conjointes, ainsi que par la communication sur des initiatives qui fonctionnent.

FAIRE ÉVOLUER LES DROITS ET LES MENTALITÉS

Plateforme Comprendre pour Apprendre facilite l'accès à des cours de français, à des formations professionnelles et à des études supérieures, via un site internet traduit en 4 langues.

www.cpafrance.fr [cpafrance.fr](https://www.facebook.com/cpafrance.fr)

AGISSEZ À NOS CÔTÉS !

>> REJOINDRE NOS BÉNÉVOLES

Engagez-vous au sein d'un Programme JRS, en devenant famille d'accueil, tuteur, coordinateur d'antenne, animateur, répétiteur de français... Renseignez-vous auprès de votre antenne régionale ou en contactant le secrétariat de JRS France : secretariat@jrsfrance.org - 01 44 39 48 19

>> NOUS SOUTENIR

Faire un don, nous soutenir au titre de l'ISF, faire un legs ou une donation ou bien opter pour le mécénat en tant qu'entreprise, tout est possible ! Pour plus d'informations, contactez notre responsable Relations Donateurs, Partenariat et Mécénat : marine.richard@jrsfrance.org

VOTRE DON, UN SOUTIEN

POUR LES DEMANDEURS D'ASILE ET RÉFUGIÉS

Merci de renvoyer ce coupon de soutien avec votre don à : JRS France - 12 rue d'Assas - 75006 Paris.

De la part de :

Mme Mlle M.

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Email@

Tél

OUI, je souhaite faire un don à JRS France, afin de soutenir ses projets au profit de l'accompagnement des personnes déplacées de force de leur pays. (Déduisez 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable)

| | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> 20€ soit 6,80€ après déduction fiscale | <input type="checkbox"/> 50€ soit 17€ après déduction fiscale | <input type="checkbox"/> 100€ soit 34€ après déduction fiscale |
| <input type="checkbox"/> 200€ soit 68€ après déduction fiscale | | <input type="checkbox"/> autre montant _____ € |

Je règle :

- par chèque bancaire libellé à l'ordre de JRS France (déduction de 66% du montant de votre don)
- par chèque bancaire libellé à l'ordre de la Fondation JRS France, pour un don déductible de l'impôt de solidarité sur la fortune (déduction de 75% du montant de votre don)
- par carte bancaire sur : www.jrsfrance.org
- par virement bancaire : pour les modalités, contactez-nous au 01 44 39 48 42

- Je souhaite recevoir des nouvelles de JRS France par email
- Je souhaite recevoir la documentation "Legs et donations"

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant, sur simple demande écrite, à adresser à : JRS France - 12 rue d'Assas - 75006 Paris. JRS France s'engage à ne communiquer vos coordonnées à aucun autre organisme.

